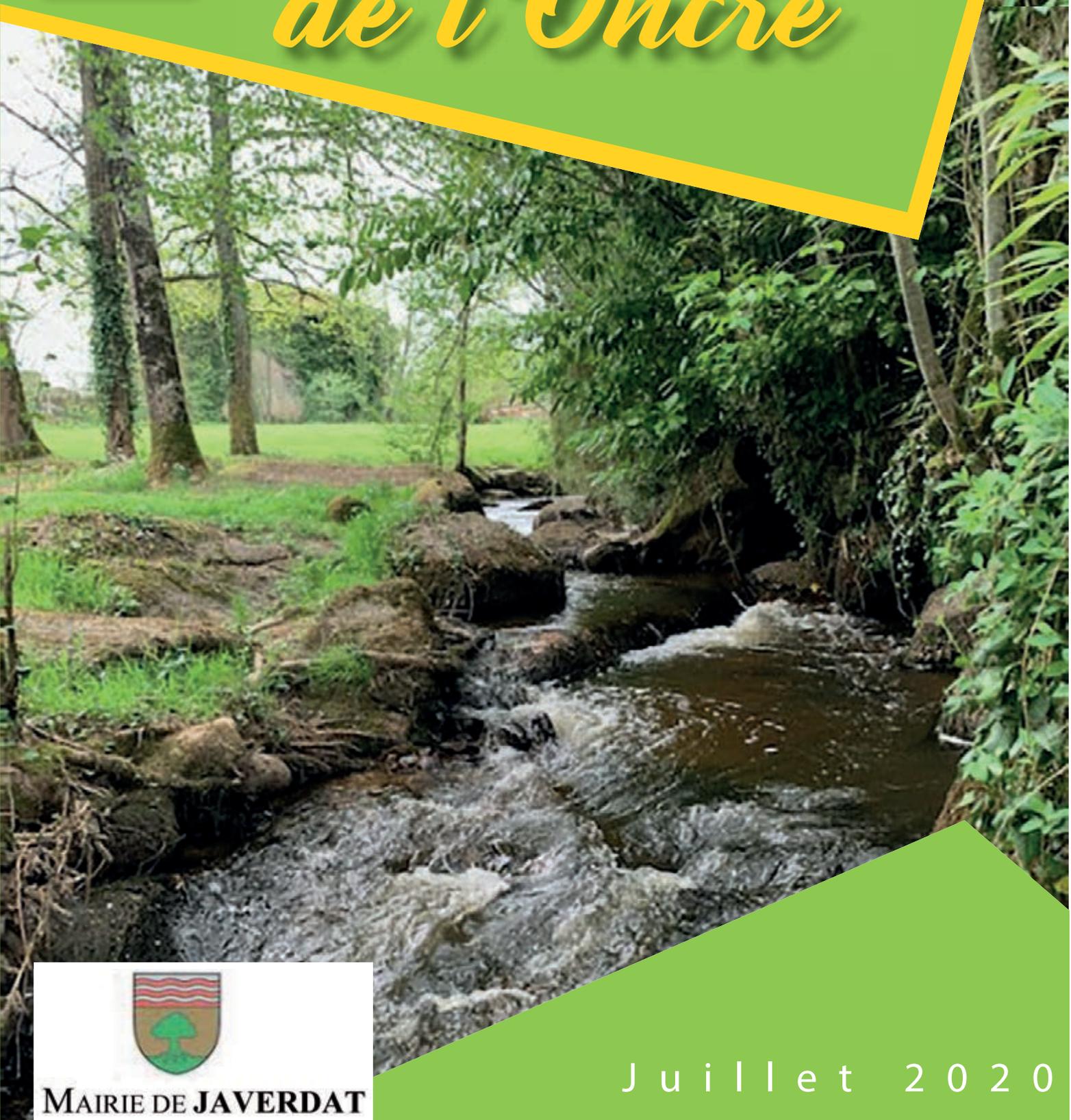


BULLETIN MUNICIPAL

N° 56

Le Messenger de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

J u i l l e t 2 0 2 0

Le mot du maire

Notre pays a connu en ce 1^{er} semestre 2020 une situation inédite: une épidémie virale qui a nécessité, pour faire face, des adaptations et des changements profonds que les habitants de Javerdat ont bien adoptés. Il est vrai que notre tâche a été facilitée par un environnement favorable.

Maintenant la vie reprend ! Les enfants sont revenus à l'école avec bonheur et responsabilité. Ils sont remarquables dans l'application des gestes barrières et le respect des recommandations. L'approche des vacances d'été va leur permettre de se détendre pour aborder la rentrée avec un protocole sanitaire, peut-être allégé, mais probablement toujours présent.

Durant cette période, les élus - anciens et nouveaux - ont été «sur le pont » pour mettre en œuvre les protocoles visant la prévention de la propagation de la Covid 19 et pour effectuer, en 2 fois, la distribution des masques fournis par la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et ceux fabriqués par les bénévoles de l'atelier couture communal que nous remercions sincèrement.

Je profite de l'opportunité de la parution de notre petit journal pour remercier les élus sortants qui se sont investis jusqu'au bout, et au-delà du fait de l'épidémie, dans la mise en œuvre du projet communal. Encore merci ! Maintenant, c'est une nouvelle équipe, partiellement renouvelée, qui vient officiellement de se mettre en place (le 23 mai dernier) grâce à la confiance que vous nous avez renouvelée. L'équipe est au travail et reviendra vers vous dans le cadre d'une réunion publique le vendredi 2 octobre à 18h30 à la salle des associations pour échanger et vous permettre d'exprimer vos attentes et vos réflexions. Certains travaux, comme le vote du budget, ont été retardés pour cause de pandémie.

Ce numéro du Messenger revient donc sur la vie communale de ce 1^{er} semestre, qui est loin de s'être arrêtée ; vous trouverez notamment:

- Les résultats de l'élection municipale du 15 mars avec la présentation de l'équipe ;
- Le bilan comptable appelé compte administratif de l'année 2019, qui valide le travail de l'équipe municipale sortante ;
- Le dernier point d'étape concernant le projet de parc éolien, avec notamment l'organisation de la prochaine permanence publique ;
- Les orientations budgétaires pour l'année 2020, qui serviront de base à l'élaboration

du budget que nous voterons courant juillet ;

- La liste des artisans et commerçants de la commune, à votre service pour réaliser vos commandes,
 - Les méthodes d'entretien du cimetière avec la création de panneaux d'information à chaque entrée ;
 - Les évolutions en matière de tri des déchets recyclables avec de nouvelles consignes de tri transmises par le SYndicat Départemental d'Elimination des Déchets (SYDED), qui sont à appliquer avec rigueur et responsabilité, via les 3 éco-points de la commune.
 - La vie des associations communales et leur planning du second semestre avec, notamment dès fin juillet, le marché de producteurs qui sera festif si le protocole sanitaire actuel se maintient
- Et bien d'autres informations pratiques utiles à votre vie quotidienne.

En vous remerciant de votre intérêt pour la vie communale et de votre soutien, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture.

Annie DARDILHAC

Le comité de rédaction : Annie Dardilhac, Valérie Parpeix, Frédérique Tourneix-Drutel, Patricia Mavaleix.

2

▶ p. 2

Le mot du maire

▶ p. 3

Infos municipales

- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

▶ p. 9

Vie de la commune

▶ p. 12

Relations sociales

▶ p. 19

Les associations

INFOS MUNICIPALES

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Éue le 15 Mars, et après quelques semaines de report pour cause de COVID-19, l'équipe municipale a pris officiellement ses fonctions le 23 Mai.



Maire
Annie DARDILHAC



1^{er} adjoint
Christian VIGNERON
Gestion des bâtiments, des équipements, des espaces verts. Référent sécurité incendie, courses cyclistes et animations



2^{ème} adjoint
Marc GERVAIS
Gestion de la voirie et des chemins. Référent transport scolaire et sécurité routière.



3^{ème} adjoint
Patricia MAVALEIX
Relations sociales, école, personnes âgées, CCAS
Coordination des associations, comité des fêtes.



Conseiller délégué
Vincent VALLAT
Finances

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Alain BERTAUT



Nadine BLOT-DAUSSIN



Benoît BRULIN



Damien CHALEIX



Etienne DESVERGNES



Hubert MERIGOT



Frédéric MULLER



Patrick NOUGIER



Valérie PARPEIX



Frédérique TOURNÉIX-DRUTÉL

5

► *Etat civil*

Naissance

Tom, Max WEPPE, né le 30 janvier 2020
Louise Violette WEPPE, née le 30 janvier 2020
Toréto LAFLEUR-LEFLERS, né le 3 février 2020
Félicitations aux nouveaux parents.

Décès

M. BROCHET André, le 27 janvier 2020
M. BERGER Jean-Christophe, le 27 janvier 2020
M^{me} ROBERT Odile, le 29 février 2020
M^{me} MILORD Renée née Chapelle, le 14 avril 2020
M^{me} LEFEBVRE Jacqueline née Reguer, le 17 avril 2020

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

► *Informations diverses*

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56
Fax : 05 55 03 21 69
Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr
Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h
MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h
MERCREDI 9h à 12h
JEUDI 9h à 12h
VENDREDI 9h à 12h
SAMEDI 9h à 12h

Permanence du maire

Les lundi, mercredi et samedi matins sur rendez-vous

Permanence des adjoints

Tous les matins et le mardi après-midi.

Salle polyvalente

Tel : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

SIPES

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla Mioche. Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Site : <http://lespetitsprinces.blog4lever.com>

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h. Tel : 06 25 69 37 53

Ecole

3, rue de l'Ecole. Tel : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9 à 12 heures dans les locaux de l'ancienne école. Responsable : Mme RAMON Bérénice. Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin – CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie de Saint-Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h – 12h et 14h – 17h30

ZI le Pavillon – Chez Jouy Saint Junien

Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin » sur présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

ATTENTION : vous devez IMPÉRATIVEMENT vous inscrire auprès de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

Par tél : 05 55 71 78 78

Par mail : service-dechets@pol-cdc.fr

Ou la mairie : 05 55 03 10 56

Les dates de collectes pour le 2^{ème} semestre 2020 sont : 28/07 ; 18/08 ; 15/09 ; 20/10 ; 17/11 ; 15/12.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)

Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

À la Maison du département, pôle petite enfance

2, rue Alfred de Musset, 87200 St Junien

Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :

Mlle BONNIER Manon

Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie

d'Oradour sur Glane

le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 sur rendez-vous.

Tél : 05 55 03 10 01

Puéricultrice

Madame GAMAURY Evelyne

Tél : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie

Madame DEFAYE Laetitia

Tél : 05 55 43 06 06

Points « info familles »

Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche

Tél : 05 55 43 06 80

Synthèse des délibérations du conseil municipal 1^{er} semestre 2020

AFFAIRES GÉNÉRALES

Demande d'aliénation de chemins communaux à Laplaud, La Chauvie, les Herses et proposition d'enquête publique (conseil du 31/01/20)

Le conseil a répondu favorablement aux demandes d'aliénation des segments de chemins formulées par des habitants des Herses, de La Chauvie, et de Laplaud, sous réserve de la faisabilité confirmée via l'enquête publique.

Information relative au fonctionnement technique de la phase transitoire de gestion du réseau eau/assainissement par la CDCPOL (conseil du 31/01/20)

Une convention est mise en place pour 1 an. Concernant la partie technique, chaque commune gère le suivi de ces installations.

Mise à disposition d'un espace communal en vue de l'installation d'équipements techniques de télécommunication (conseil du 31/01/20)

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la demande de l'opérateur « FREE » d'installer une armoire de dégroupage télécom sur la parcelle A701 située au village « Le Chêne Pignier » et d'autoriser la signature de la convention de mise à disposition de l'espace public décrivant les modalités techniques et réglementaires de l'installation du dispositif ainsi que les conditions financières attribuées à la commune. Un état des lieux contradictoire, avant et après travaux d'installation de l'équipement, devra être effectué et toute dégradation sera à la charge de l'opérateur.

Présentation des résultats des études d'impact en lien avec la faisabilité du projet de parc éolien « Ponty-Grand-Mareu » (conseil du 06/02/20)

Le conseil municipal a d'une part, validé la proposition de création d'un parc éolien sur la commune, constitué de 4 éoliennes, avec les accès correspondants au plus court, pour une hauteur en bout de pale de 180 m – A noter que la combinaison des variantes de ce projet permet de protéger les zones

humides, les haies remarquables, habitats favorables aux amphibiens, les enjeux liés aux chiroptères. D'autre part, les élus présents ont autorisé Madame le Maire à effectuer toutes les démarches pour mener à bien cette opération. Il s'agit d'un scénario prévisionnel. Ce dernier va être précisé après exploitation des résultats des études d'impacts, finalisées au printemps. Les résultats plus précis seront disponibles fin août 2020. L'orientation actuelle serait un projet de parc éolien de trois éoliennes. Rendez-vous fin août pour plus d'information.

A NOTER :

Permanence publique avec présentation du projet intégrant les résultats des études d'impact,

**le jeudi 27 août 2020, à 18h30,
à la Maison des Associations-JAVERDAT**

A destination des habitants de la commune

Examen de la convention d'utilisation des chemins communaux et des voies communales pour la réalisation du projet du parc éolien « Ponty-Grand-Mareu » (conseil du 06/02/20)

A noter que la société ESCOFI a donné les garanties attendues à la commune : la commune reste donc propriétaire des chemins et voies ; leur utilisation est encadrée et il n'y aura pas d'enrobé (uniquement des renforcements naturels en fonction des besoins, à savoir des mélanges terre/pierre).

Pour ce faire, un projet de convention d'utilisation portant sur ces chemins ruraux et ces voies communales a été établi et présenté à l'assemblée délibérante qui l'a approuvé à l'unanimité.

Bilan d'activité du mandat 2014-2020 (conseil du 13/03/20) : a été validé à l'unanimité des élus présents.

Proposition d'adhésion à la démarche de consultation lancée par le Centre Départemental de Gestion de Haute-Vienne

(CDG87) afin de souscrire un nouveau contrat groupe d'assurance statutaire (conseil du 13/03/20)

Le contrat actuel arrivant à échéance le 31/12/20, le conseil municipal a validé à l'unanimité la proposition d'autoriser le CDG 87 à lancer au 1er semestre 2020, la mise en œuvre, pour le compte de la commune, des procédures de mise en concurrence dans le cadre du renouvellement du marché actuel en matière d'assurances statutaires.

Bilan d'activité 2018 de la CDCPOL (conseil du 13/03/20)

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal a validé le bilan d'activité 2018 de la CDCPOL.

Demande d'acquisition de la parcelle cadastrée B 323, située aux Landes de Rouffignac, (conseil du 13/03/20) par un riverain, au motif qu'elle est située dans la continuité de sa propriété

Le conseil municipal a émis un avis favorable à cette demande au prix de vente de 294,60€ TTC en précisant que les frais inhérents à l'opération (notaire...) sont à la charge du demandeur.

Installation du nouveau conseil municipal effectué le 23 mai 2020

Désignation du Maire, détermination du nombre d'adjoints et conseiller délégué, lecture de la Charte de l' élu local, présentation des Missions du conseil municipal, fixation du versement des indemnités de fonction du maire (770€ net), de ses adjoints (310€ nets) et de son conseiller délégué (155€ nets), désignation d'un conseiller communautaire suppléant (Christian VIGNERON) puisque le Maire est membre de droit, désignation des membres des syndicats (Annie DARDILHAC et Patricia MAVALEIX en qualité de délégués titulaires et Valérie PARPEIX et Nadine BLOT en qualité de délégués suppléants pour le SIPES ; Benoît BRULIN en qualité de délégué titulaire et Nadine BLOT en qualité de délégué suppléant pour le SEHV) cf. article de présentation de l'équipe municipale p.3.

Délibération relative à la validation du projet de renouvellement des candélabres de la rue de Roses, des Vignauds et des Herses (conseil du 23/05/20)

Le conseil municipal a validé à l'unanimité ce projet.

L'enfouissement des réseaux est programmé pour 2020 ; le changement de candélabres représentant la dernière étape de ce projet (un devis est proposé au maître d'ouvrage, le SEHV). Toutefois, suite à l'épidémie de COVID 19, l'installation est reportée à début 2021. Le montant des travaux liés à l'éclairage public est estimé à 38 881,52€ TTC, dont 50% seront pris en charge par le Conseil départemental de la Haute-Vienne, le solde, par la commune.

Délibérations relatives à la création des commissions et des comités de la commune (conseil du 19/06/20)

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les propositions suivantes :

La Commission « Finances » sera présidée par Vincent VALLAT et composée de Nadine BLOT, Annie DARDILHAC, Patricia MAVALEIX et Valérie PARPEIX.

La Commission « Voirie » sera présidée par Marc GERVAIS et composée d'Etienne DESVERGNES et de Patrick NOUGIER

La Commission « Travaux » sera présidée par Christian VIGNERON et composée d'Annie DARDILHAC et d'Hubert MERIGOT

La Commission Communale Impôts Directs (CCID) sera présidée par Annie DARDILHAC et composée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants choisis par la commission des finances de la commune à partir d'une liste de 24 contribuables.

Délibération relative à l'autorisation d'envoi des convocations de réunions du conseil municipal par messagerie électronique (conseil du 19/06/20)

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité cette autorisation.

Examen de la demande de vente hebdomadaire d'une fromagère (conseil du 19/06/20)

Elle propose de venir vendre des fromages d'Auvergne, une fois par semaine, sur la commune. Les élus municipaux donnent un avis favorable de principe et suggèrent un créneau le samedi soir, en même temps que le pizzeria ; proposition que la fromagère a acceptée.

AFFAIRES SCOLAIRES (CONSEIL DU 19/06/20)

Le conseil d'école a eu lieu. A noter que les effectifs de la rentrée prochaine accusent une légère baisse puisque l'on devrait

compter sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Javerdat-Cieux 138 élèves à la rentrée de septembre 2020 (répartis comme suit 70 à Javerdat et 68 à Cieux) contre 153, en septembre 2019.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement aux Territoires Ruraux) et aux CTD (Contrats Territoriaux Départementaux) campagne 2020 (conseil du 31/01/20)

- *Projet Interconnexion Internet bâtiments communaux et réhabilitation du monument aux morts.*

Conformément au projet communal et ce, en référence aux orientations budgétaires envisagées sur la base des besoins identifiés et susceptibles d'être intégrés au budget 2020, le conseil municipal a validé d'une part, l'inscription auprès de l'Etat au titre de la DETR et d'autre part, auprès du Département, au titre des CTD programmation 2020, les actions intitulées « Réalisation de l'interconnexion des réseaux téléphonique et informatique des bâtiments communaux » (en vue d'améliorer la performance de la gestion communale, en adaptant les outils, en mutualisant les équipements et en améliorant les conditions de travail des professionnels) et « Travaux de réhabilitation du monument aux morts » (en procédant à la réinscription des noms des morts pour la France de la commune, avec opération préalable de gravure nécessaire du fait de l'érosion naturelle du granit, complétée par un ajout de l'identité d'un soldat, natif de Javerdat, mort en juillet 1944, non inscrit sur le monument).

Pour l'interconnexion téléphonique et informatique des bâtiments communaux, le montant prévisionnel des travaux s'élève à 12 595€HT soit 15 114€ TTC, selon le plan de financement suivant : 25% financés par les CTD, 50% par la DETR et 25% par la commune.

Pour la Réhabilitation du monument aux morts, le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 920€ HT soit 3 504€ TTC, selon le plan de financement suivant : 40% financés par les CTD, 60% par la commune.

- *Travaux du Grenier de la Mairie*

Conformément au projet communal, le conseil municipal a validé d'une part, l'ins-

cription auprès de l'Etat au titre de la DETR et d'autre part, auprès du Département, au titre des CTD programmation 2020, l'action intitulée « Aménagement et isolation de l'espace en sous-toit de la mairie » (poursuite du plan d'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux permettant d'améliorer le rapport qualité des espaces chauffés/coût de consommation et de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en finalisant la réhabilitation des espaces de la mairie et l'optimisation de leur aménagement pour faciliter notamment l'entreposage des différents matériels et l'archivage. Les travaux consisteront en la pose de cloisons isolantes sur le pourtour de l'espace, l'isolation du toit et l'entourage de la fenêtre, pour un montant total de 10 336€ TTC, selon le plan de financement suivant : 30% financés par les CTD, 25% par la DETR et 45% par la commune. Ces travaux seront réalisés en régie communale.

- *Encasement de la vente de l'ancien bus scolaire*

Le conseil municipal a validé la vente du véhicule, pour un montant de 2 000€.

Proposition de participation financière de la commune au projet de parc éolien (conseil du 06/02/20)

Au regard de la synthèse des résultats des études d'impact en vue de l'évaluation de la faisabilité de création d'un parc éolien, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, les modalités de prise à participation de la commune au capital de la société de projet à créer dénommé « Parc Eolien de Ponty-Grand Mareu », dans la limite de 3%.

Travaux de génie civil pour extension téléphonique à Laplaud (conseil du 06/02/20)

Le conseil municipal a validé à la majorité, la proposition de l'entreprise Serge Pinaud située à Saint-Junien, en vue de la réalisation des travaux de génie civil et la pose des équipements pour l'enfouissement des lignes téléphoniques, équipements fournis gracieusement par Orange.

Approbation du compte administratif 2019-Budget principal et budget annexe (eau/assainissement) (conseil du 13/03/20)

Les budgets sont présentés aux élus lors du conseil municipal du 13 mars 2020 (équipe précédente). A noter que le Trésorier constate que la Capacité d'autofinancement de la

commune s'est améliorée en 2018 et s'est maintenue en 2019, que cette Capacité d'autofinancement a permis d'assurer totalement le remboursement de la dette en capital des emprunts courants, que le fonds de roulement est positif en 2019 tout comme en 2018.

Données chiffrées du Compte Administratif 2019 :

Budget total communal : 98 378,79€

- **Dépenses totales cumulées** (fonctionnement + investissement) : **763 914,37€**

- **Recettes totales** cumulées (fonctionnement + investissement) : **862 293,16€**

- **Budget (annexe) total eau/assainissement : 234 338,60€**

- Dépenses totales cumulées (fonctionnement + investissement) : 158 290,07€

- Recettes totales cumulées (fonctionnement + investissement) : 392 628,67€

- Excédent du Budget eau en fonctionnement : 39 186,60€

- Excédent du Budget eau en investissement : 195 152,00€

A noter que le transfert de la compétence eau/assainissement à la CDCPOL se traduit par le transfert du budget associé. Toutefois, la loi prévoit de pouvoir conserver tout ou partie des excédents pour les reverser au niveau du budget communal. Considérant que ces excédents sont consécutifs à l'opération de travaux de modernisation et de réhabilitation du réseau d'eau et à la construction de la station de re-minéralisation, les élus de Javerdat ont validé en décembre dernier, le fait de conserver la somme de 150 000€ issus de l'excédent du budget eau, sur le budget communal ; somme retirée de la part investissement. Cette position a été entérinée par le conseil communautaire du 05 mars dernier.

Par conséquent, **le transfert du budget « eau » vers la CDCPOL s'élève à**

- 39 186,60€ en fonctionnement

- 45 152,00€ en investissement.

Approbation des comptes de gestion 2019 du Trésorier (conseil du 13/03/20)

Le conseil municipal (équipe précédente) valide à l'unanimité le rapport de gestion présenté par le receveur, rapport qui est en tout point identique aux comptes de la commune.

Demandes de subventions dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux-campagne 2020 (conseil du 13/03/20)

Les demandes de subvention réalisées dans le cadre des Dotations aux Equipements des Territoires Ruraux (DETR) portent sur les projets suivants : l'isolation et le réaménagement du grenier de la mairie (10 336€ TTC) auxquels il faut ajouter pour 2020, le Changement des candélabres de la rue des Roses et du Lotissement des Vignauds (38 881,52€ TTC) subventionnable à 50% par le Département de la Haute-Vienne. Le conseil municipal (équipe précédente) valide à l'unanimité ces demandes de subventions.

Préparation du Budget Primitif (BP) 2020 : Délibération relative au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), en référence au projet communal (conseil du 19/06/20)

Sur la base de la profession de foi élaborée lors de l'élection de l'assemblée, des actions ont été incluses sans priorisation ni chiffrage.

Afin de préparer le Budget Primitif, les membres du conseil municipal sélectionnent les projets d'actions prioritaires et apprécient leur faisabilité en 2020, en tenant compte de leurs coûts prévisionnels, de leur faisabilité notamment en matière de délais de réalisation (il ne reste plus que 6 mois) et des capacités financières de la commune.

Le projet de budget 2020 prévoit d'intégrer : Le démarrage de la réhabilitation du pont de La Valette, l'interconnexion informatique des bâtiments communaux, l'extension du réseau téléphonique de Laplaud, le terrassement du stade en vue d'un aménagement, notamment pour la pratique du baseball, un projet d'acquisition foncière, l'achat d'une tondeuse spécifique pour l'entretien du cimetière et la création d'un conseil municipal de jeunes.

Une priorisation sera faite en fonction des capacités budgétaires de la commune. »

Délibération relative à la fixation des taux des 2 taxes directes locales : la Taxe Propriété Foncière Bâtie (TPFB) et la Taxe Propriété Foncière Non Bâtie (TPFNB) (conseil du 19/06/20)

A la majorité, le conseil municipal décide d'augmenter ces taxes de 1,1%, hausse qui correspond au taux d'inflation pour l'année 2019; cela permet à la commune de maintenir son budget à l'équilibre (pas de gain en matière de recettes mais seulement une absence de perte).

► Infirmier

Monsieur Paul BOUZAT
vous informe de l'ouverture
de son cabinet infirmier
7 jours / 7 sur rendez-vous.



► Boite aux lettres

Afin de faciliter la distribution du courrier par le facteur mais aussi par les membres de l'équipe municipale (distribution du présent journal par exemple)

Merci d'indiquer clairement sur vos boites aux lettres :

- Le numéro de votre habitation (en cas de doute n'hésitez pas à contacter la mairie)
- Les noms/prénoms des différents habitants qui composent votre foyer

► Le marché festif

Retenez votre date du samedi 25 juillet !

Le marché festif sera maintenu. Une dizaine de producteurs sera présente pour vous proposer de composer votre repas.

Les membres du comité des fêtes pourront faire cuire vos achats et des tables seront à votre disposition pour passer une bonne soirée, en musique bien sûr !

► Rencontre avec les habitants

Rencontre du conseil municipal avec les habitants de la commune lors d'une réunion publique le

**Vendredi 2 octobre à 18h30
à la salle des associations**

Cette réunion a pour objet d'échanger, et de recueillir vos attentes.

N'hésitez pas à venir donner votre avis.

► Point vigilance

Après cette période de confinement, la gendarmerie de Haute-Vienne a constaté une recrudescence de cambriolages sur notre département ; délits notamment commis par des personnes se faisant passer pour des ouvriers mandatés par les communes.

A ce jour, nous vous confirmons que la commune de Javerdat n'envisage aucun travaux sur les bâtiments municipaux ou habitations particulières, dans les prochaines semaines.

Dans le cas où vous seriez victimes de ces agissements, nous vous encourageons à le signaler au plus tôt, à la gendarmerie ainsi qu'à la mairie.

► Nouveau

À partir du samedi 11 juillet, Aurélia BONNET vous proposera des fromages et produits du Cantal, chaque samedi soir sur la place du champ de foire, à partir de 18h30.



Artisans de la Commune

- DAUSSIN CPL -

Plomberie chauffage

8 Laplaud - 87520 JAVERDAT

Tél : 06 88 47 58 65

- GRANADOS Christophe -

Maçonnerie couverture

6 rue de l'Ecole - 87520 JAVERDAT

Tél : 05 55 03 29 59

- S.A R.L MERIGOT -

Pompes funèbres

15 rue de l'Ecole - 87520 JAVERDAT

Tél : 05 55 03 19 49

- MONTAZEAUD Philippe -

Mécanique Chaudronnerie

18 Laplaud - 87520 JAVERDAT

Tél : 05 55 03 28 24

- LOC-BRAS -

Bricolage, Désinsectisation

La Chauvie - 87520 JAVERDAT

Tél : 07 55 67 99 77

- L'AUBERGE LIMOUSINE -

Bar, Tabac Relais poste,

Française des jeux, dépôt de pain

3 rue du cèdre - 87520 JAVERDAT

Tél : 05 55 03 11 10

- RIVIERE Cédric -

Couverture, charpente

1 Moulin de Peyrahout - 87520 JAVERDAT

Tél : 05 55 02 59 95

- ECURIE DES HERSES -

Centre équestre, manège, pension

Les Herses - 87520 JAVERDAT

Tél : 06 83 30 92 72

- KODDE Rogier -

Bois de chauffage, abattage

1 le Chêne vert - 87520 JAVERDAT

Tél : 06 30 61 34 46

- MAHE Frédérique -

Couverture et charpente

le Pic - 87520 JAVERDAT

Tél : 05 55 03 25 07

- BONNET Aurélia -

Fromages et produits du Cantal

Place du champ de foire à JAVERDAT

le samedi soir

Tél : 07 71 89 53 27

- MONNA LISA -

Pizzas

Place du champ de foire à JAVERDAT

le samedi soir

Tél : 06 07 66 37 92

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messager de l'Oncre.

Monument aux morts

Le monument aux morts de Javerdat a été récemment rénové. Afin de lui redonner de l'éclat, les lettres ont été redorées ainsi que la croix, la stèle a été nettoyée.



Gestion du cimetière

Le cimetière est un lieu de recueillement et de visite pour les familles. Si l'entretien des tombes en lui-même est de la responsabilité de la famille des défunts, l'aspect général du cimetière est de celle de la commune.

Pendant de nombreuses années, l'utilisation des pesticides s'est révélée être une des solutions les plus pratiques et les plus rapides pour l'entretien du cimetière. L'espace géographique très minéralisé (allées, tombes) se prêtait à l'usage de ces produits. La loi impose aujourd'hui aux communes, **en application stricte de la réglementation et de l'interdiction de l'usage des produits phyto sanitaires dans tous les lieux publics y compris le cimetière.** La démarche consiste à poursuivre la gestion raisonnée de cet espace en adoptant les solutions les plus adaptées. L'introduction du végétal là où on cherche à maîtriser son développement pour rendre ce lieu accueillant et agréable, propice au recueillement.

Le cimetière de Javerdat se caractérise par une topographie complexe qui rend son entretien difficile et qui se divise en 3 parties distinctes.

Une partie haute où l'on retrouve le columbarium et les tombes standardisées avec des allées larges et bien matérialisées.

Une partie intermédiaire allant jusqu'à la lanterne des morts, moins récente mais assez bien structurée.

Une partie basse plus ancienne avec une implantation plus archaïque des tombes et donc de gestion plus complexe.

C'est cette partie qui fait l'objet de la mise en place de solutions spécifiques afin de favoriser son entretien, de lutter contre l'assolement du terrain et de l'envahissement d'adventices.

Il est important de donner au cimetière un aspect visuel plus accueillant.

Un travail de plantation d'herbes grasses ou de pelouse pour faciliter l'entretien est largement entamé.

L'analyse du terrain de la partie basse du cimetière a permis de mettre en œuvre quelques propositions pour une utilisation la plus adéquate de végétaux diversifiés, tout en les adaptant à l'espace à traiter (semis de pelouse, de serpolet, de tapis de sedum) afin d'éviter une certaine monotonie :

- Mise en place d'un gazon spécifique à pousse lente à base de 5 graminées, facile d'entretien et sur des surfaces plus importantes et accessibles à une solution mécanique (allées)

- Mise en place d'un tapis ou d'un semis de sedum pour constituer un couvert végétal à croissance lente et demandant peu d'entretien (surfaces plus limitées entre tombes par exemple)

- Semis de thym serpolet couvre-sols demandant peu d'entretien.

Toutes ces solutions font l'objet de marquages spécifiques sur place et sont réalisées progressivement, selon la saison.

Pour faciliter la mise en œuvre du plan de suppression du recours aux pesticides, la municipalité se donne le droit de réduire les herbes folles sur les tombes non entretenues. Il est rappelé que le recours aux pesticides est interdit par la loi, y compris pour le nettoyage des tombes (confère informations et charte zéro pesticide sur les panneaux à l'entrée du cimetière).

Sipes

Informations fonctionnement été 2020

Le centre sera bien ouvert cet été. Cependant des aménagements de groupes et d'utilisation des locaux seront effectués afin de répondre au protocole sanitaire.

Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'enceinte sauf pour accéder à la garderie avant 8h30 et après 17h30.

Les activités proposées dans le programme sont à titre indicatif. Des sorties et d'autres activités telles que vtt, tir à l'arc, équitation pourront être mises en place si le protocole sanitaire le permet.

De même un séjour au Logis des treilles est prévu du 27 au 29 juillet (pour les enfants de 6 à 9 ans) et du 27 au 31 juillet (pour les

enfants à partir de 10 ans /CM 1) mais pour l'instant il ne peut être confirmé.

Les évolutions seront communiquées par notre page Facebook et par mail pour ceux qui le souhaitent et qui nous fourniront leur adresse sur la fiche d'inscription.

Vous allez trouver ci-dessous toutes les informations, le programme, et le formulaire d'inscription.

Le retour de l'inscription doit se faire par mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr ou par les mairies avant le jeudi 02 juillet.

Nous nous tenons à votre disposition au **05 55 03 21 00**

14



Important !

Ce programme d'activités est uniquement donné à titre indicatif. Il présente ce qui sera susceptible d'être proposé aux enfants car toutes nos activités peuvent bien évidemment varier en fonction :

- Du protocole sanitaire et de son évolution
- Du choix des enfants
- Du nombre d'enfants
- Des conditions climatiques
- Des opportunités d'animation

De la même manière, toutes les activités de l'été ne sont pas présentées ici : le programme ne présente qu'un échantillon du panel

Equipe d'animation :

✓ Lucy	✓ Hugo	✓ Alexis
✓ Nathalie	✓ Léonie	✓ Morgane
✓ Priscilla	✓ Louis	✓ Sophie

Du 6 au 31 juillet
Alsh à l'école de Cieux

Navette

Ancienne école de Javerdat/
École de Cieux :
Départ 8h45, retour 17h30

Possibilité de ramassage à domicile
1€/jour/famille

**Garderie à
Cieux**
7h15 - 9h00
17h30-18h30

Du 24 au 31 août
Alsh à l'ancienne école de Javerdat

Navette

École de Cieux/
Ancienne école de Javerdat :
Départ 8h45, retour 17h30

**Garderie à
Javerdat**
7h15 - 9h00
17h30-18h30

Tarifs :

Mode de calcul du quotient familial :

Revenu fiscal de référence / nombre de parts = QF
12

2 parts par foyer mariés, pacsés, concubins, ou personne seule
½ part pour le premier et deuxième enfant.
1 part à partir du 3ème enfant.

(+ 50% de la troisième tranche pour les hors communes, hors communautés de communes)

- Séjour Logis des treilles 22 euros/jour
- (à partir du deuxième enfant 17 euros/jour)

- *Attention : n'oubliez pas de nous remettre les avis d'impositions du foyer fiscal et le passeport caf si vous en bénéficiez.*
- *Pas de modification pour tous documents remis après facturation. Les changements ne seront appliqués que sur la prochaine facture.*

15

Nouveaux tarifs

Quotient Familial SIPES	1ère tranche 0€ - 899.99€	2ème tranche 900€ - 1199.99€	3ème tranche 1200€ et +
Journée C. + repas	8.30 €	8.80 €	9.30 €
½ journée + repas	6.60€	7.10€	7.60 €
½ journée	4.10 €	4.25 €	4.50€
Forfait Semaine	36.50€	39.00 €	41.50 €

- Garderie matin : 1 € Garderie soir : 0.80 €
 - Soir + matin : 1.50 €
- Navette domicile (hors navette école à école) : 1 € par jour
- **Merci d'être au plus juste dans vos inscriptions afin de nous éviter de refuser des enfants.**
- **Merci de nous prévenir en cas d'absence de votre enfant. Toute absence non prévenue sera facturée.**
- Renseignements Sophie ou Priscilla au 05/55/03/21/00

Quoi de neuf au Relais Assistants Maternels

La Passerelle ?

Pour aujourd'hui et pour demain, être et faire « autrement »

A l'heure où ces lignes sont rédigées, la seconde phase de déconfinement est amorcée. Cependant, au moment où tout s'est arrêté, où chacun est sollicité à rester chez soi, des personnes dites « essentielles » à la vie et au fonctionnement du pays œuvrent : les « premières lignes » remarquables, exemplaires, au plus proche du virus. Puis, « les deuxièmes lignes », c'est à dire les personnes dont la profession permet aux « premières lignes » d'effectuer leur mission et de maintenir le fonctionnement et l'approvisionnement du pays. Les assistant(e)s maternel(le)s sont de ceux-là. Depuis le 16 mars, ces professionnel(le)s sont présent(e)s, mobilisé(e)s, compréhensif(ve)s, disponibles, afin d'accueillir les enfants de parents dit « personnels prioritaires » mais également, continuer leurs accueils en cours. Ce sont les seuls professionnel(le)s de la petite enfance et de l'enfance restant sur « le front » et souvent seul(e)s alors que multi-accueils, écoles, accueils de loisirs sans hébergement sont contraints de fermer leur porte.

Alors, merci à ces petites mains de l'ombre qui, chaque soir, n'ont pas reçu les reconnaissances. Sachons rendre à ce professionnel (le)s le mérite de leurs actions, de leurs mobilisations, et de leur investissement qui ont été, sans conteste, d'une grande importance auprès des tout petits et de leurs parents.

Oui, ce virus, aussi petit soit-il, a réussi à mettre l'humanité à genou. Gageons, qu'il nous permettra de ressortir grandi, tolérant, bienveillant et ouvert à l'Autre...

Assistant(e) Maternel(le) Profession d'avenir ?

Javerdat connaît depuis quelques années maintenant une désertification dans la profession d'assistant(e) maternel(le). Or, les communes de Javerdat, Cieux et Oradour sur Glane font face à une demande de parents, toujours plus importante, de modes d'accueil. Une tendance qui ne semble pas infléchir pour les années à venir...

Face aux besoins toujours plus grands, les pouvoirs publics souhaitent favoriser l'emploi des assistant(e)s maternel(le)s avec le développement des aides financières et la simplification des démarches auprès des parents.

Le RAM La Passerelle peut vous accompagner et vous orienter dans cette perspective.

N'hésitez pas à contacter la responsable Bérénice Ramon
les lundi et jeudi de 14h00 à 17h30

RAM La Passerelle
Pôle enfance
26, rue de la Glane
87520 Oradour sur Glane
05 55 79 71 26
ram.oradour@orange.fr

ATELIER MASQUES

Les machines à coudre de Javerdat ont repris du service et plusieurs petites mains ont fabriqué des masques en tissu.

Merci à toutes les dames qui ont offert des masques pour les enfants de l'école ainsi qu'aux couturières improvisées qui ont participé à un atelier lors du confinement.

600 masques ont pu être offerts aux écoliers et à la population de Javerdat.

Il en reste encore quelques-uns à disposition à la mairie.



17



1
MASQUE
POUR TOUS



Mon aide à domicile, c'est UNA

À vos côtés tout au long de la vie pour vous simplifier le quotidien, prendre soin de vous et de vos proches.

• Actifs • personnes âgées • familles • enfants de plus de 3 ans • personnes en situation de handicap...

UNA vous aide à bien vivre chez vous.

55 ans d'expérience

1^{er} réseau de services à la personne

7j/7 - 24h/24

18



Garde de jour et de nuit



Entretien du logement et du linge

Aide aux actes essentiels

Accompagnement social



Coordination aide et soins

Jardinage et petit bricolage

UNA'HANDI services sur mesure aux personnes handicapées et pathologies spécifiques

Garde d'enfant



Faites le choix d'un professionnel reconnu sur l'ouest Haute-Vienne

Depuis 1964, UNA Ouest 87 est une association de loi 1901 d'aide et de services à domicile, agréée services à la personne par l'Etat et certifiée qualité NF Services.

Nous vous proposons des services adaptés à vos besoins.



DES ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

- ✓ L'humain, au coeur de notre démarche
- ✓ Respect de l'intimité, du mode de vie et de la dignité de la personne.
- ✓ Disponibilité, écoute et professionnalisme de nos équipes.
- ✓ Évaluations et interventions sur mesure.
- ✓ Accompagnement à la constitution du dossier.

19

Bénéficiez d'aides financières et abattement fiscal

- Aides financières : APA (Conseil Départemental), PCH (Maison Départementale pour Personnes Handicapées), CARSAT et autres caisses de retraites, CPAM, Mutuelles, CESA préfinancés, MSA, CAF...
- Réduction ou crédit d'impôts de 50%



10, boulevard de la République
Boîte Postale n° 16
87201 SAINT-JUNIEN CEDEX

Accueil du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Tél. : 05 55 02 46 01 (accueil téléphonique jusqu'à 18 h)

Mail : unasaintjunien@orange.fr

Site : www.unasaintjunien.fr

Rejoignez-nous sur Facebook : www.facebook.com/UNAOuest87



50%
RÉDUCTION OU
CRÉDIT D'IMPÔT

ATELIERS CONVIVIALITÉ SENIORS



20

Activités

ludiques, créatives,
multianimations, gym,
nouvelles technologies,
conduite*...

Rendez-vous

hebdomadaire ou
mensuel au long de
l'année

Convivialité

Goûter en fin d'atelier
Transport possible



Ces ateliers se déroulent dans votre commune
ou alentours de 14h à 16h.

Renseignez-vous vite, les places sont limitées !

Tél. : 05 55 02 46 01

Vous êtes intéressé(e)s mais vous ne pouvez pas vous
déplacer seul(e)s ? UNA Ouest 87 peut organiser votre
transport selon votre situation.

**2€
SEULEMENT
LA SÉANCE!**

UNA Ouest 87
Mon aide à domicile, c'est UNA

10, boulevard de la République
Boîte Postale n° 16
87 201 St Junien Cedex
Mail : unasaintjunien@orange.fr
Site : <http://unasaintjunien.fr>
Retrouvez-nous aussi sur Facebook

Carsat Retraite
et Santé
au Travail
Centre Ouest



dans le cadre
de la conférence
des financeurs

► *Le Club des Jeunes d'Antan* ◀

L'Assemblée Générale du 4 février 2020 a débuté à 14 heures 30 par une minute de silence observée à la mémoire de Messieurs René SAVI (ancien Président), Pierre BARBOT, René GARRAUD et André BROCHET décédés récemment.

Nous remercions Madame le Maire de sa présence.

Lors de cette assemblée le bureau a été reconduit, il ne comporte plus que trois membres, Présidente, Trésorière et Secrétaire suite à la modification des statuts.

A la fin de la réunion nous avons dégusté les traditionnelles crêpes de la Chandeleur.

Le 7 janvier la galette des rois a été très appréciée et le 3 mars ce sont les beignets de mardi gras qui ont réglé l'assemblée.

Malheureusement les événements sanitaires qui ont suivi nous ont interdit toutes les autres manifestations prévues : voyage, repas d'été et les traditionnelles rencontres du premier mardi de chaque mois.

Nous espérons reprendre nos activités de loisirs vers octobre ou novembre prochain, selon les normes qui nous seront dictées par les autorités sanitaires.

Nous vous tiendrons au courant dès que nous en serons informés.

Nous espérons vous retrouver tous très prochainement.

- CONTACT :

Michèle NOUGIER : 06 40 05 79 70

Odette DAGANAUD : 06 44 99 12 40

21



Saint-Blaise

► *L'association Saint-Blaise* ◀

L'association Saint-Blaise a pu vous accueillir à la messe de la Saint-Blaise le dimanche 26 janvier 2020. Cette messe a été suivie de l'Assemblée générale, puis d'un repas au Milord qui a rassemblé une quarantaine de personnes.

La marche des Croix, prévue le samedi 18 avril 2020 n'a pas pu avoir lieu, nous espérons avoir une autre occasion de faire découvrir ou redécouvrir les Croix de notre commune.

Lors des journées du patrimoine, une visite commentée de l'église et de son clocher vous sera proposée **le samedi 19 septembre 2020**.

Nous attirons l'attention de tous sur le besoin de recruter de nouveaux adhérents qui pourront prendre des responsabilités lors du renouvellement du bureau qui aura lieu lors de l'assemblée générale de 2021.

Cette nouvelle équipe aura en charge l'organisation des Ostensions de 2023, sachant que l'équipe actuelle sera très présente pour accompagner cette organisation.

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos rendez-vous.

Le bureau.

Le Comité des Fêtes



22

En cette période difficile, le comité des fêtes s'est endormi. Depuis le dernier numéro du *Messenger de l'Oncre*, seul notre après-midi « jeuxverdat » a pu avoir lieu, le dimanche 8 mars.

Nous avons accueilli une quinzaine de personnes, de tout âge, qui a passé un bon moment de convivialité à jouer ensemble.

Les conditions sanitaires nous ont forcés à annuler notre concours de belote du samedi 14 mars ainsi que la fête de notre village du samedi 20 et du dimanche 21 juin.

C'est avec plaisir que nous allons organiser nos festivités de l'été, bien sûr en respectant les conditions en vigueur :

Le samedi 25 juillet, nous proposerons un **marché de produits locaux à partir de 17h**. Si les conditions le permettent, vous pourrez consommer vos achats sur place. Nous espérons retrouver tous les adeptes de bons produits, aussi nombreux que les années précédentes.

Le dimanche 2 août, nous proposerons notre traditionnel concours de pétanque en triplette à partir de 13h30 au terrain communal.

Le samedi 21 novembre, *une nouvelle activité à noter*, nous vous proposerons notre premier loto avec de nombreux lots de valeur. Nous espérons que ce nouveau rendez-vous rassemblera une foule nombreuse !

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles et tous les participants aux différentes activités.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour nous apporter de nouvelles idées ainsi que votre dynamisme.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page facebook : comité des fêtes de Javerdat.

Merci à tous et à bientôt.

Le bureau

APE



23

Une nouvelle année scolaire s'achève pour l'APE.

Notre nouveau bureau a suivi les traces des activités majeures de l'ancien bureau.

La première moitié de l'année s'est déroulée sans embûche avec la fête du pain en septembre, le Téléthon de Cieux, le marché de Noël à Cieux et la vente des sapins en décembre.

La seconde partie de l'année scolaire avait très bien démarré avec le franc succès de notre loto des écoles en février. La salle était pleine et nous avons dû refuser des personnes. Toutefois, la crise sanitaire est venue contrarier nos projets... Nous n'avons donc pu faire ni notre repas, ni les fêtes d'écoles, ni la participation à la fête du village de Javerdat. Une grande déception.

Cependant, pour conclure cette année si particulière sur une note positive et permettre aux familles d'avoir un souvenir de l'année scolaire de leur(s) enfant(s), nous essayons de remplacer la traditionnelle photo de classe, qui n'a pas eu lieu, par des péle-mêle de portraits d'élèves de chaque classe. Nous espérons que ce projet final pourra aboutir.

Malgré ce coup d'arrêt, nous pouvons nous réjouir d'un bon résultat financier au terme de cette année d'exercice. La totalité des bénéfices sera remise à chaque école équitablement.

Nous tenons donc à remercier les mairies de Javerdat et Cieux pour leur aide, les enseignants des deux écoles pour leur soutien, les parents d'élèves pour leurs participations et les bénévoles pour leurs présences.

Pour suivre nos manifestations, pour être informé, mais aussi pour nous rejoindre, vous pouvez le faire par le biais de

notre page Facebook :
APE du RPI Cieux-Javerdat,

ou par mail :
apecieuxjaverdat@gmail.com

Nous espérons avoir satisfait vos attentes !

A très vite !

L'équipe de l'APE.



L'arbre et l'Abeille

Si sur le plan humain, la vie de l'association a été réduite à vivre et à respecter les consignes liées à la COVID 19, nos abeilles ont su profiter au mieux de l'absence de l'apiculteur.

Cette situation et les conditions climatiques, ont permis un bon développement des colonies. Les abeilles ont su profiter au mieux d'une bonne floraison et de températures agréables.

Des visites ponctuelles ont été organisées par quelques membres de l'association afin de vérifier le bon état sanitaire des colonies et d'effectuer le suivi du rucher.

L'ensemble du rucher a été mis en production car le confinement ne nous a pas permis d'accueillir les personnes inscrites aux cours d'apiculture qui devaient débiter le 21 Mars.

L'association a suspendu de fait l'ensemble des visites ou participations aux différentes

activités festives ; Fête des fleurs le 1^{er} Mai, visite de BLOND le 24 mai, Pierre ô bois le 5 juillet, Estivol le 25 juillet ou encore les visites de l'office de tourisme de la CDCPOL.

Le rucher municipal est en pleine activité et équipé d'un nombre conséquent de ruches qui devait nous permettre un travail apicole plus varié et plus diversifié pour recevoir de jeunes apiculteurs.

Deux nouvelles ruches Tronc dont l'une a été offerte à la commune par Pierre ô bois, rejoindront cet ensemble pour permettre d'exposer une diversité de l'activité apicole.

Une ruche dite ruche cheminée, réalisée par un de nos apiculteurs est installée à l'entrée du bourg et recevra un essaim offert par un membre de l'association.

La récolte du miel du rucher sera faite d'ici peu par les membres de l'association.

Les Amis de Javerdat

2020 devait être une année particulière pour notre association. On devait fêter ses cinquante ans le 30 août lors d'un repas et d'une fête, avec le souci de la rendre plus attractive et d'assurer son avenir avec les plus jeunes.

En effet, notre association a été créée en septembre 1970 par Maître Belair, maire de Javerdat et M. Antoine Hivernaud, premier président. En plus d'informer sur la vie locale, les fondateurs voulaient «briser l'isolement» qui menace une commune rurale, faire «se

rencontrer», essayer de faire mieux connaître le calme et les joies de la vie champêtre de ce pays de verdure et de ruisseaux.

Compte tenu de la situation actuelle et de ses contraintes sanitaires, il a été décidé de reporter les festivités en 2021. Le bulletin de décembre vous informera des nouvelles décisions afin que cette fête dynamise les relations associatives à Javerdat.



Le Biblion

L'activité du Biblion a été suspendue pour respecter le confinement.

Pendant cette période, un portage de livres à domicile sur rendez-vous, en respectant le protocole sanitaire, a été organisé. Cette initiative a été très appréciée.

Actuellement le Biblion est à nouveau ouvert à tous (adultes et enfants) dans les conditions suivantes :

- le portage à domicile et sur rendez-vous se poursuit
- les échanges à la Maison des Associations se font uniquement sur rendez-vous avec Mme Daganaud Odette: 05 55 02 35 54
soit avec M^{me} Faure Béatrice: 05 55 79 34 03

N' hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

A partir du mois de Septembre :

- pour tous les enfants scolarisés à l'école de Javerdat , le Biblion reprendra l'activité « bibliothèque » comme les années précédentes.
- pour les adultes, le Biblion sera aussi ouvert au public le 1er mardi de chaque mois de 13h 45 à 15h30.

Bonne saison de lecture

L'équipe du Biblion.

25

La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée en septembre 2019 pour permettre à tous les habitants de Javerdat d'être informés le plus précisément possible sur le projet éolien de la commune et leur permettre de faire entendre leur voix concernant ce projet.

Début 2020, le conseil municipal a fait le choix de l'implantation d'un parc éolien de 4 éoliennes de 180 m de haut. Ce parc, s'il voit le jour, se situera parmi les plus hauts du département de la Haute-Vienne et aura un impact inévitable sur la vie des habitants de la commune pour plusieurs décennies.

La demande d'autorisation de ce projet est en cours par la société ESCOFI porteuse du projet. Elle sera déposée en Préfecture dans les prochains mois. Ce dépôt initiera un processus administratif de plusieurs mois. Ce processus comprendra notamment une enquête publique, étape essentielle pour permettre aux habitants de la commune de s'exprimer.

Depuis début mars, l'association « la voix de Javerdat » a entrepris la démarche d'aller à la rencontre des habitants de la commune pour échanger avec eux sur ce projet. Des premiers avis très contrastés (soutien du projet ou forte opposition) ont été recueillis. Le confinement a momentanément interrompu cette démarche.

L'association la voix de Javerdat mettra à profit la période estivale pour continuer d'aller à la rencontre des habitants de la commune et leur permettre de donner leur avis.

Si vous souhaitez recevoir davantage d'information sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter

**soit par mail : lavoixdejaverdat@gmail.com,
soit par téléphone au 06-21-80-08-90**

La voix de Javerdat

Anciens Combattants

A.C.P.G - C.A.T.M



26

Notre congrès départemental prévu le 13 avril 2020 à Saint Mathieu n'a pas pu avoir lieu, vu les événements sanitaires.

Les commémorations habituelles ont eu lieu dans des circonstances particulières

- Le vendredi 8 mai 2020 : commémoration de la victoire de la guerre de 39-45 dans nos trois communes sans drapeaux. Cinq personnes étaient présentes à Oradour-sur-Glane, sept personnes à Cieux et dix personnes à Javerdat.

- Le mercredi 10 juin 2020 : commémoration du massacre d'Oradour-sur-Glane. Seul un petit comité a pu accompagner les personnalités présentes.

- Le jeudi 18 juin 2020 : commémoration pour l'Appel du Général De Gaulle, au monument aux morts, près de l'église à Oradour-Sur-Glane avec dépose d'une gerbe et lecture du message, toujours en comité restreint.

Le président, Alfred Mahé



► Association Javerdat Jeunesse ◀

C'est dans un contexte très particulier que nous écrivons ces quelques lignes.

Quelques lignes pour souhaiter que vous et vos proches vous portez au mieux.

Nous savons que cette période a été très difficile et même fatale pour certains dont notre doyenne et très regrettée Jacqueline. Nous présentons à nouveau nos plus sincères condoléances à sa famille.

Comme pour beaucoup, notre activité s'est arrêtée le 10 mars...

Mais grâce aux mesures gouvernementales mises en place, et que nous avons mises en œuvre, nous sommes satisfaites d'avoir pu maintenir la rémunération de Delphine.

En attendant septembre et depuis le 11 mai dernier, de petits groupes se forment pour se retrouver et marcher un peu, ensemble, le mardi soir, histoire de ne pas perdre le lien, tout en conservant ses distances !

Notre activité s'est arrêtée le 10 mars... mais nous espérons pouvoir reprendre avec encore plus d'entrain et pourquoi pas plus de monde, en septembre. Les deux premières séances gratuites seront toujours d'actualité, alors n'hésitez pas à venir essayer.

Notre assemblée générale reste prévue : **le 8 septembre à 20h** et se tiendra salle des associations, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les horaires de nos séances restent également inchangés :

séances tout public :

le mardi soir de 20h30 à 21h30

séances seniors :

le vendredi matin de 10h30 à 11h30

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors d'une séance, salle des associations ou bien à nous appeler :

Nadine : 05-55-03-99-91

Patricia : 06-14-38-29-57

Sylvie : 06-82-21-38-85

Delphine, notre animatrice : 06-62-86-92-46

Nous vous souhaitons un bel été et on vous attend en septembre :)

Le Bureau

AS Danse



Comme toute les associations, nous avons connu une fin de saison brutale il y a plusieurs mois. Cette situation n'a pas entaché notre motivation et nous sommes prêts pour reprendre les cours dès la rentrée de septembre 2020. Certes, les conditions ne seront sûrement pas les mêmes que nous avons connues mais la bonne humeur et la convivialité seront toujours au rendez-vous.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver prochainement pour revivre ensemble 8 saisons de danses et de souvenirs.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes :

-Cours MINI : 4 à 6 ans - Jeux & Danse

-Cours JEUNES : 7 à 12 ans - La danse dans tous ses états

-Cours ADO : 13 à 17 ans - Active Danse

-Cours ADULTES : A partir de 18 ans – Fitness et Renforcement musculaire

Renfo Plus : Cours dynamique pour maintenir ou développer ses compétences physiques.

Renforcement musculaire, Cardio, Stretching... En intérieur ou extérieur / toute génération / mixte : Homme et Femme

Fitness : STEP, Fit baguettes, Fit boxing, LIA, Aéro move ...

28

Mail : asdanse87@gmail.com

Page Facebook : As Danse - Chorégraphies Modernes

Audrey : 06.85.57.44.48 / Jenifer : 06.64.98.70.65

ASSJ Cyclo

Cette année, la 27^{ème} édition rando VTT et pédestres aura lieu **le dimanche 4 octobre 2020**.

L'amicale Cycliste d'Oradour sur Glane étant en sommeil, l'ASSJ Cyclo reprendra le flambeau et vous proposera trois randonnées VTT de 38km, 28 km et 15 km qui compteront

pour le challenge rando UFOLEP ainsi que deux randonnées pédestres de 12 et 15 km.

Nous vous attendons nombreux, licenciés ou non licenciés, à ce rendez-vous.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Thierry Liotard au 06-76-32-42-48.

A.C.C.A



29

La saison 2019-2020 s'est bien passée, l'association a gardé un effectif stable avec 48 chasseurs.

Pour le petit gibier, plusieurs parcelles ont été semées au printemps en maïs et blé noir.

Du premier juin et jusqu'à mi-août, le tir d'été des renards est pratiqué afin de réduire leur population et les dégâts qu'ils occasionnent. Nous espérons que cela favorisera la survie et la reproduction des perdreaux, canards et faisans qui seront lâchés dans les mois à venir ainsi que celle du gibier naturel.

Pour ce qui concerne le gros gibier, 19 chevreuils et 30 sangliers ont été prélevés durant la saison passée.

L'Acca essaie de garder une pression de chasse importante sur le sanglier, avec des

battues tous les week-ends et une période d'ouverture de la chasse qui s'allonge au fil des années dans le but de diminuer les dégâts sur les cultures. Nous avons également clôturé, avec l'aide d'agriculteurs, quelques parcelles de maïs en préventif.

ÉVÉNEMENTS :

Étant donné la crise sanitaire, le repas grillade prévu début juin a été annulé.

L'assemblée générale aura lieu
le vendredi 24 juillet 2020 à 20h30
à la maison des associations.

Les remises de cartes d'adhérents auront lieu **le 8 août et le 5 septembre 2020 de 9h à 12h.**



Le POL Baseball

Le POL Baseball Haute-Vienne a subi la crise du COVID19 comme tout le monde, heureusement personne n'a été touché par ce virus au sein du collectif. Tous les championnats ont été annulés, nos joueurs forcés de rester chez eux, rien de bien particulier par rapport à vous tous.

Cette crise a révélé beaucoup d'initiatives collectives mais aussi individuelles. Notre organisation, en termes de communication, a progressé pour atteindre 7000 vues sur la page Facebook du POL Baseball Haute-Vienne. Par ailleurs, nous avons continué à travailler, en réalisant notamment nos réunions par visioconférence. La fermeture du club pendant le confinement et donc l'accueil de nos matchs, de nos tournois ont engendré des pertes financières importantes. Nous devons revoir nos ambitions de développement 2020 à la baisse et trouver d'autres moyens de ressources.

La reprise du sport a eu lieu le 17 juin pour les adultes sur le terrain de Javerdat, les jeunes ne reprendront qu'à partir du 15 août, le principe de précaution étant pour nous primordial pour assurer la santé des plus jeunes. Cette reprise progressive de notre sport constitue en une remise en forme avant de reprendre le chemin des compétitions, fin juillet, au Soft de plage d'Andernos les Bains. Nous préparons déjà le championnat d'automne et l'OPEN de France de BB5. Nous avons décroché la 11ème place sur 16 équipes engagées en 2020. C'est un bon début en championnat de France BB5 nouvellement sport Olympique au JO de la jeunesse.

Le Club est dans une année décisive pour son évolution tant en termes de licenciés qu'en image promotionnelle. Le projet pour la création du Ball-Park sur Javerdat comprenant, à terme, 3 terrains : un adulte, un jeune moins de 15 ans et un autre moins de 9 ans, ils donnent des perspectives de dévelop-

pement à la hauteur de notre engagement associatif.

Nous remercions la Municipalité de Javerdat pour le temps et le travail alloués au projet. La Fédération Française de Baseball accompagne également le projet par la réalisation des plans techniques et logistiques, le Comité Haute Vienne de baseball par la mise à disposition d'un salarié pour l'accompagnement administratif, et pour la mise à disposition de bénévoles en plus de ceux du club.

La mise en accessibilité d'un terrain pour personne en situation de handicap donne une importance particulière à ce projet, permettant de faire émerger un concept nouveau en France pour le Baseball. Le principe est d'avoir une surface ouverte, accessible à tous et à toute heure, un revêtement adapté à ce public et aux divers handicaps, un outil à destination des infrastructures adaptées. Le Ball-Park a pour finalité de créer un pôle d'attraction sportive sur votre commune de Javerdat mais également sur le secteur de la POL.

Outre un lieu de pratique sportive, le projet est rattaché à un véritable projet de développement rural, un lieu de sociabilisation et de vie associative. La création d'un club house dans les prochaines années sera pour nous la finalité du projet.

Nous sollicitons votre aide dans l'accompagnement de ce projet, auquel nous souhaitons associer les habitants de Javerdat et les entreprises locales. Vous permettriez la dynamisation d'un lieu rural par le sport d'une part et d'autre part, vous rendriez accessible un sport appelé à se développer pour des personnes en situation de handicap.

En aucun cas nous parlons là d'argent !

Nous avons besoin de bras pour la réalisation de quelques travaux sur le local, de matériel pour améliorer l'accueil et l'entrée du site, des fleurs pour égayer votre chemin de promenade sous les chênes, rendre ce lieu encore plus beau, grâce à vous.

Portons tous ensemble ce projet, soyez fiers de votre création.



Vous avez envie de vous essayer au Baseball, au Softball, au Baseball5 et vous vous dites, ce n'est pas pour moi, c'est compliqué, j'y comprends rien... Le baseball c'est simple, c'est frapper, courir à son rythme, attraper la balle et la lancer comme vous pouvez.

Vous voyez c'est facile !

Chez nous, vous venez quand vous pouvez, quand vous voulez et dans une bonne ambiance. Vous pouvez faire de la compétition ou du sport en loisir, c'est vous qui choisissez.

Les horaires pour nous rejoindre et essayer !

- Lundi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Veyrac terrain multi-sports près de l'école
- Mercredi (Baseball) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane
- Mercredi (Baseball5) de 14h/16h à Saint Gence
- Vendredi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Saint Gence
- Vendredi (Baseball5) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.
- Samedi (Baseball/Baseball5) de 10h à 12h pour les 7/14 ans à Javerdat. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.

Tout seul on avance, à plusieurs, nous irons plus vite et plus loin.

Quelques dates :

Le samedi 5 septembre :

Porte ouverte BallPark de Javerdat

Le samedi 12 septembre :

Journée découverte du Baseball5 terrain de Saint Gence

Le dimanche 13 septembre :

Tournoi sénior Baseball5 terrain de Saint Gence

Le dimanche 13 septembre :

Forum des associations Oradour-sur-Glane

Le samedi 17 octobre :

Tournois Beeball au Ball-Park de Javerdat

Octobre/ Novembre match

à Javerdat le dimanche

Le dimanche 17 janvier 2021 l'après-midi :

Loto du club à Oradour sur Glane.

Renseignements :

Jean Marie BOULAY au 06 82 93 39 74

Mail : osgor.baseball@gmail.com

Facebook : POL Baseball Haute-Vienne



ADN

32



ADN au point mort

Comme toutes les associations, ADN a dû mettre en sommeil ses activités depuis début mars. Quid des randonnées du jeudi et des quatre séances de marche nordique hebdomadaires, des opérations de balisage, de la veille des chemins et de la plupart des manifestations programmées pour l'année 2020.

A ce jour, nous avons dû annuler la journée "Nettoyons la nature" avec le conseil municipal des enfants, la marche caritative EMUL de Javerdat, le parcours du cœur avec la fédération de cardiologie, la participation à la Glanetaude, le séjour en Chalosse pour une cinquantaine d'adhérents, les deux journées de Gant'rando ... et à l'heure où sont écrites ces lignes, on ne sait pas de quoi sera fait l'avenir.

"Randonnez vous en Haute-Vienne", assemblée générale de notre association, Marche et repas des Potirons, participation à la fête

des plantes, du jardin et de la nature, repas de fin d'année... autant de manifestations en attente de l'évolution de la pandémie et des consignes sanitaires à appliquer.

En attendant, chacun de son côté, en famille ou entre amis, essaie de pallier ce manque de balades si conviviales, ADN se proposant de fournir des circuits à la demande. Les contraintes demandées par le ministère de la jeunesse et des sports et par la fédération Française de randonnées sont inapplicables pour une association comme ADN qui rassemble chaque jeudi entre 60 et 80 marcheurs.

Souhaitons que cette longue période d'interruption ne provoque pas de décrochage et que le moment venu, tout le monde réponde présent pour à nouveau parcourir nos beaux chemins.



Marchàpiéd

31

« Libérés ».

Ce mot représente très justement le sentiment qui nous anime depuis le lundi 11 mai.

Après de longs mois à rêver de grands espaces, nous pouvons enfin marcher plus loin que le bout de la rue. Tous les randonneurs de Marchàpiéd sont déjà sur le pas de la porte attendant leurs animateurs qui ont préparé leurs premières randonnées de déconfinement. Une reprise plus douce que d'habitude, tout en respectant les consignes gouvernementales et fédérales.

La marche et la randonnée étaient déjà les activités physiques préférées des français avant la crise sanitaire, elles le sont incontestablement encore plus aujourd'hui !

Comme depuis plusieurs années, Marchàpiéd, va reprendre ses missions bénévoles : l'animation et l'encadrement de randonnées, l'entretien, la surveillance et la valorisation d'itinéraires.

Deux formules de randonnées animent les saisons de Marchàpiéd : les randos douces et les Randos Santé®. Elles autorisent une activité physique pour tous, quels que soient son âge, sa forme physique,

ses capacités et des relations sociales essentielles. Elles permettent de découvrir notre territoire en mariant au plaisir des yeux, la convivialité et la bonne humeur.

En 2020, Marchàpiéd compte une soixantaine d'adhérents, issus de nombreuses communes différentes. Outre Saint-Junien et les Portes Océanes du Limousin, qui fournissent les plus gros bataillons, nos adhérents viennent de Limoges, Chabannais, Confolens...

En plus des randonnées, Marchàpiéd effectue des travaux de balisage sur les chemins de grande randonnée (GR® et GR de Pays) de notre département ou de notre territoire. Nous effectuons aussi pour le Conseil départemental la veille des chemins balisés et répertoriés. Les sentiers sont une des pièces maîtresses de la richesse et de la diversité paysagère du territoire, ils participent au développement touristique et sensibilisent à l'environnement auxquels ils appartiennent.

Nous avons aussi un rôle d'animateur du territoire par notre implication dans des manifestations : Randonnez-vous en Haute-Vienne, Parcours du Cœur, Téléthon, La Fraternelle...

Planning des associations

Vendredi 24 juillet

Assemblée générale de l'ACCA à 20h30

Samedi 25 juillet

Marché festif à partir de 17h

Dimanche 2 août

Concours de pétanque du Comité des Fêtes à 13h30

Samedi 5 septembre

Portes ouvertes Baseball au stade

Mardi 8 septembre

Assemblée générale Javerdat Jeunesse à 20h

Vendredi 18 septembre

Assemblée générale A.S. Danse à 19 h

Samedi 19 septembre

Journées du patrimoine : visite guidée de l'Eglise

Dimanche 4 octobre

Rando VTT et pédestre des Mégalithes

Dimanche 4 octobre

Loto des jeunes d'Antan à 14h

Samedi 17 octobre

Tournoi de baseball au stade

Samedi 7 novembre

Repas d'automne de l'APE à 12h

Samedi 21 novembre

Loto du Comité Des Fêtes à 14h

Dimanche 29 novembre

Repas des Aînés à 12h



GESTION DES DECHETS

Les consignes de tri évoluent à partir du 1^{er} juillet 2020.

Pour vous aider à trier, un guide est joint à ce numéro, ce document est à conserver.

**A noter : 3 éco-points sont à votre disposition à Javerdat :
en face du cimetière, Le Courtieux, Rouffignac.**

MERCI DE RESPECTER LA PROPRIÉTÉ DES ÉCO-POINTS.